QL
263
R26
1843
NH

591.944
R263
NH

CATALOGUE

DE LA

FAUNE DE L'AUBE,

OU

LISTE MÉTHODIQUE

Des Animaux

VIVANTS ET FOSSILES, SAUVAGES OU DOMESTIQUES,

Qui se rencontrent, soit constamment, soit périodiquement,

DANS CETTE PARTIE DE LA CHAMPAGNE;

PAR **Jules RAY**,

Membre correspondant de la Société d'Agriculture de l'Aube,
Membre de la Société Cuviérienne.

*(Extrait de l'*ANNUAIRE *de 1843, publié à Troyes, sous les auspices de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.*

Smithsonian Institution,
RICHMOND
COLLECTION
National Museum
196386

TROYES.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE BOUQUOT.

1843.

H. DROUET. — TROYES.

publ. Jan. or Feb.?

Troyes, sur le marché au gibier, pendant l'hiver ; mais les vieux, à gorge d'un marron vif, sont rares. (A. C.) (N.) (◉.)

Genre Fulica.

La Foulque Morelle. *Fulica atra.* (Linn.)

Buffon fait, du jeune et du vieux, deux espèces, sous les noms de Foulque et de Macroule.

Cet oiseau, d'un noir ardoisé, a quelques rapports avec la Poule d'eau. Il habite et niche dans les roseaux des étangs et des marais. Quand il gèle, il se répand sur les rivières. (C.) (N.) (◉.)

3e CLASSE. — **Les Reptiles.**

1er Ordre.	Les Chéloniens,	»
2e Ordre.	Les Sauriens,	5
3e Ordre.	Les Ophidiens,	5
4e Ordre.	Les Batraciens,	15
	Total,	25 espèces,

non compris celles fossiles.

1er ORDRE. — **Les Chéloniens.**

Les tortues terrestres et les tortues maritimes habitent les contrées chaudes. Elles n'existent point par conséquent dans notre département. Cependant des vertèbres et autres débris fossiles trouvés à Créney, dans la craie, au mois de juillet 1838, ont été reconnus par M. Laurillard, de Paris, comme appartenant à une espèce de tortue de mer.

2e ORDRE. — **Les Sauriens.**

(Les crocodiles sont les reptiles placés au commencement

de cet ordre : on en a déjà trouvé de fossiles en France, mais pas encore sur notre territoire.)

1re FAMILLE. — *LES SAURIENS A QUATRE PIEDS.*

Genre Lacerta.

Le Lézard vert. *Lacerta viridis.* (Daud.)

Sa variété à deux raies est le plus souvent la femelle ; Daudin en avait fait une espèce sous le nom de *Lacerta bilineata.*

Ce lézard est bien connu dans l'arrondissement de Bar-sur-Seine, sous le nom de *Verdret.* C'est le plus grand de nos lézards, car il mesure jusqu'à 0^m, 30. On le rencontre sur les coteaux pierreux du sud-est de notre département, et sa fuite est des plus rapides. (A. C. à Bar-sur-Seine, aux Riceys.)

La queue des lézards se rompt assez facilement, mais l'animal ne semble pas souffrir de cette perte qui est bientôt réparée.

Le Lézard des souches. *Lacerta Stirpium.* (Daud.)

Le *Lacerta arenicola* du même auteur est la femelle qui a les taches du dos plus marquées.

Ce lézard se distingue des autres par sa livrée œillée en dessus, c'est-à-dire par des taches blanches entourées de noir. On le trouve sur les chemins herbus qui séparent le territoire des communes, dans les broussailles et dans les petits bois. Au moindre bruit il se précipite dans son trou percé en terre.

Je l'ai rapporté de Créney, d'Estissac, de la Grange-l'Evêque, etc. (A. C.)

Le Lézard des murailles. *Lacerta muralis.* (Dug.)

Daudin en a fait encore deux espèces sous les noms de *Lacerta agilis* et *Lacerta maculata.* Le nom d'*agilis*, ayant été donné tantôt à l'un, tantôt à

l'autre de nos lézards, doit être proscrit. Linnée les confondait sous ce nom.

Pour la grosseur celui-ci vient le troisième. Il habite principalement les murs exposés au midi, et aussi les coteaux pierreux. Les enfants du peuple regardent la possession de sa queue comme devant *porter bonheur*, et pour cela ils la conservent quelquefois dans leur poche comme une amulette.

On voit ce lézard à Troyes sur le rempart de la Tour-Boileau, et à Bar-sur-Seine sur les friches, etc. (C. C.)

Le Lézard vivipare. *Lacerta vivipara.* (Jacq.)

C'est aussi le *Lacerta schreibersiana* de Mil. Edw. On l'a nommé vivipare, parce que les œufs éclosent dans le corps de la femelle.

Ce lézard nouvellement observé en France est à peu près de la longueur de celui des murailles, mais de structure bien plus délicate ; il en diffère par les bandes brunes uniformes de son dos qui est recouvert de petites écailles oblongues et non granuleuses comme dans celui des murailles ; celui-ci n'a que six rangées de plaques ventrales, tandis que le vivipare a de chaque côté des flancs des écailles assez grandes qui forment deux rangées de plus.

Je l'ai observé dans une partie sèche et couverte de buissons du marais d'Argentolles. Je l'ai rapporté aussi des endroits desséchés du marais de Saint-Pouange. Chez nous il n'habite donc point les montagnes, comme on l'a indiqué pour d'autres pays. (R.)

Genre Plesiosaurus. (?)

Une énorme vertèbre lombaire, trouvée dans le calcaire à gryphées-virgules, à Amances près Bar-sur-Aube, paraît avoir appartenu à un *Plesiosaurus* (Cuv.), reptile antédiluvien qui habitait les mers et qui parvenait à une longueur de six à huit mètres ; ses pieds formaient d'immenses nageoires ou

palettes dont la nature vivante ne nous offre plus d'exemple analogue. (Musée de Troyes.) J'ai encore vu chez M. Des Etangs une vertèbre semblable, venant aussi de Bar-sur-Aube.

2me FAMILLE. — *LES SAURIENS SANS MEMBRES EXTÉRIEURS.*

Genre Anguis.

L'Orvet fragile. *Anguis fragilis.* (Linn.)

L'*Anguis erix* de Linné n'est qu'un jeune ayant encore les lignes noires sur le dos.

Ce genre avait été placé parmi les ophidiens ou serpents, mais l'anatomie y indique à l'intérieur un sternum et des vestiges de pieds, ce qui le rapproche des sauriens.

L'Orvet est connu chez nous sous le nom de *Lanveau*, et l'on prétend vulgairement qu'il est aveugle, ce qui est une erreur des plus matérielles. De combien de crimes cet innocent reptile n'est-il pas accusé dans nos campagnes ? et cependant sa bouche peu fendue et tout-à-fait dépourvue de dents à venin n'a jamais essayé de mordre ; on a mis sans doute sur son compte les malheurs causés par la vipère. L'épithète de fragile lui vient de ce que quand on le prend il se raidit avec tant de force que sa queue se brise encore plus facilement que celle des lézards. On le rencontre dans les prés secs et dans les bois. (A. C.)

Observation. Cinq grosses vertèbres fossiles, trouvées ensemble à Amances, ne sont pas encore déterminées. Elles proviennent probablement de reptiles dont l'espèce ne se rencontre plus vivante, peut-être de Sauriens. (Musée de Troyes.)

On a trouvé à Créney, dans la craie sans silex, en mai 1842, une côte de Saurien avec d'autres ossements fossiles que je mentionnerai en parlant du genre sphyrœna des poissons, page 124. (Musée de Troyes).

3e ORDRE. — **Les Ophidiens.**

1re FAMILLE. — *LES SERPENTS NON VÉNIMEUX.*

Genre Tropidonotus.

La Couleuvre à collier. *Tropidonotus natrix.* (Kuhl.)

C'est le *Coluber natrix* des anciens auteurs.

Les trois taches blanches caractéristiques qu'elle porte sur le cou sont peu marquées quand il y a long-temps qu'elle a changé de peau. C'est cette espèce que l'on mange dans quelques pays, sous le nom d'*anguille des haies ;* mais chez nous elle n'est point recherchée comme aliment. Quand elle est en colère, il suinte d'entre les écailles du ventre une humeur fétide.

On la trouve dans les bois et surtout autour des marais, car elle nage bien et se tient dans l'eau pendant la chaleur. (C. C.)

(Dans les campagnes on accuse la couleuvre à collier d'entrer dans les étables pour sucer le lait des vaches; nous ne voyons rien dans son organisation qui puisse faire croire à la possibilité de ce fait; car quels seraient ses moyens de succion ? Est-elle douée de lèvres mobiles capables de faire le vide ? Les petites dents aigues qui garnissent son palais blesseraient d'ailleurs le pis auquel elles voudraient s'attacher, et l'animal se débarrasserait bien vite du reptile. Au reste, il est évident qu'un estomac de couleuvre, qui contient à peine quelques cuillerées de lait, ne peut tarir le pis d'une vache, comme on le prétend. Mais nous ne voulons pas dire que les couleuvres n'aiment pas le lait; au contraire, celles que l'on tient en domesticité en lèchent volontiers, de même que les lézards.)

La Couleuvre vipérine. *Tropidonotus viperinus.* (Boié).

C'est le *Coluber viperinus* de Latreille.

La distribution des taches noires sur la tête, en forme de V, la font ressembler à la vipère, de là son nom de vipérine; mais elle en diffère par ses flancs portant des taches œillées, et par son ventre tacheté comme un damier. On la rencontre dans les endroits pierreux, le long des ruisseaux, car ses habitudes sont encore bien plus aquatiques que celles de la précédente.

Pendant la chaleur elle se tient sous les pierres dans l'eau, pour se rafraîchir et y chercher sa nourriture. Le seul échantillon que j'aie vient des environs de Chaource. (R. R.)

Genre Coronella.

La Couleuvre lisse. *Coronella austriaca.* (Laur.)

Ou *Coluber austriacus.* (Gmel.) *Coluber lævis.* (Lac.)

Elle est appelée lisse parce que les écailles ne sont point carénées comme dans le genre précédent. Elle est d'un gris roussâtre et porte une moustache noire derrière les yeux. Par là elle peut ressembler à la vipère; mais on distinguera celle-ci par son nez retroussé.

Elle habite les forêts. M. Jourdain l'a rencontrée à Ervy. Je l'ai rapportée de la forêt d'Othe et des Riceys. (A. R.)

Genre Zamenis.

La Couleuvre verte et jaune. *Zamenis viridiflavus.* (Wag.)

C'est le *Coluber atro-virens.* (Lacep.)

Son nom explique un peu les couleurs de cette belle espèce tachée de jaune sur un fond noir en dessus et à ventre verdâtre. C'est la plus grande de nos couleuvres, car elle peut avoir un mètre cinquante centimètres de longueur. On la trouve dans plusieurs départements voisins, mais je n'ai pas eu l'occasion de la remarquer chez nous; on m'a as-

suré qu'elle se trouvait dans les bois montagneux de Clairvaux. (R. R. ?)

2me FAMILLE. — *LES SERPENTS VÉNIMEUX.*

La Vipère commune. *Vipera aspis.* * (Merr.)

Linnée en avait fait deux espèces : *Coluber berus* et *Coluber aspis.*

Le nom de vipère lui vient de *viviparus*, parce que les œufs éclosent avant d'avoir été pondus. Sa langue bifide passe dans le vulgaire pour être *le dard qui donne la mort*, ce qui est une erreur grossière; car le venin réside dans deux dents fines et allongées, arquées en dedans et placées à la mâchoire supérieure. L'animal irrité a la faculté de faire sortir de ses gencives ces crochets qui, percés d'un petit canal, instillent le venin chez son ennemi.

Quand on est mordu par une vipère, il faut laver la plaie, la faire saigner en l'ouvrant, la cautériser par l'ammoniaque ou par le beurre d'antimoine, et dans cette prévision nos chasseurs font bien d'en porter un flacon avec eux; on recommande la succion de la plaie, et la ligature du membre au-dessus de la morsure, en attendant l'arrivée du médecin. En cas d'absence de ce dernier, on doit employer l'application immédiate d'une ventouse, et tâcher de provoquer la sueur, en faisant boire quelques gouttes d'ammoniaque dans un verre d'eau, etc.

Le venin est des plus délétères, introduit dans les veines, mais il ne produit rien appliqué sur les membranes muqueuses; aussi peut-on, sans danger, sucer la plaie de la morsure, pourvu que la bouche soit saine. On comprend en effet facile-

---

* On ne confondra pas notre *Vipera aspis* avec l'aspic de Cléopâtre (*Vipera haje.* Geoff.), serpent venimeux d'Afrique, célèbre par la mort de cette reine, et que les jongleurs d'Egypte savent changer en bâton, en lui pressant la nuque avec les doigts.

ment que, s'il en était autrement, la vipère s'empoisonnerait elle-même en se nourrissant des animaux qu'elle a tués. D'après les expériences de l'abbé Fontana, la vipère ne contiendrait pas assez de venin pour tuer un homme. Cependant on cite plusieurs cas de mort. Ces expériences demandent donc à être reprises.

Il est bon de savoir que la vipère est le seul reptile de notre pays qui soit dangereux ; mais l'effroi qu'elle inspire par les terribles accidents qu'elle peut causer a rejailli sur tous les autres reptiles, quelqu'inoffensifs qu'ils soient.

C'est cette espèce qui habite la forêt de Fontainebleau : chez nous elle se trouve sur les coteaux et dans nos bois rocailleux exposés au midi. (A. R. à Bouilly, Estissac ; C. à Bar-sur-Seine, aux Riceys.)

4e ET DERNIER ORDRE. — **Les Batraciens.**

1re FAMILLE. — *LES ANOURES* (*ou sans queue*).

Genre Rana.

La Grenouille verte. *Rana esculenta.* (Linn.)

Les jeunes de cette espèce et de tous les Batraciens ont une structure particulière, et sont nommés *Têtards*.

On connaît le cri fatiguant de cette grenouille qui peuple les eaux dormantes. Sa chair délicate et assez estimée se vend sur nos marchés avec celle de la suivante. On la distinguera par les trois plis jaunes formés par la peau du dos. (C. C.)

(La grenouille est célèbre par les découvertes d'électricité dont elle fut la cause. On sait en effet comment, il y a cinquante ans, Galvani, physicien de Bologne, crut découvrir un fluide particulier, qu'on nomma *galvanisme,* mais dont Volta, au moyen d'expériences faites avec la pile qui porte son nom, prouva l'identité avec le fluide électrique.)

La Grenouille rousse. *Rana temporaria.* (Linn.)

Le nom de *Temporaria* vient à cette espèce de ce qu'elle porte sur les tempes une grande tache noire. Ses couleurs varient beaucoup, et ses pieds sont peu palmés; aussi elle n'habite les eaux que pendant l'hiver et pour la reproduction. On la rencontre ordinairement dans les lieux frais et ombragés, et quelquefois dans les lieux secs et élevés. Ce qui permet aux Batraciens de s'éloigner parfois des marais, c'est qu'ils ont une petite vessie, ou plutôt un petit réservoir intérieur qui absorbe de l'eau pendant la rosée, et qui distribue ensuite la fraîcheur, sans laquelle ils ne peuvent vivre. (C. C.)

Genre Pelodytes.

La Grenouille ponctuée. *Pelodytes punctatus.* (Ch. Bonap.)

Les sexes forment deux espèces dans Daudin : *Rana punctata,* et *Rana plicata.*

Ce nouveau genre, établi par le prince de Musignano, ne contient que cette espèce rare, et qui ne se trouve guères qu'en France. Son épithète explique parfaitement les taches verdâtres (noirâtres après la mort) qui recouvrent son dos et ses cuisses sur un fond livide; ses longs doigts présentent des indices de pelottes : aussi sait-elle grimper à la manière des rainettes. Au printemps, on la trouve dans l'eau, et l'été sous les pierres, dans les buissons. Je l'ai rencontrée dans les environs de Bar-sur-Seine et d'Estissac. (R.)

Genre Hyla.

La Rainette verte. *Hyla arborea.* (Schinz.)

On la nomme aussi vulgairement *Renongelle.*

Elle se tient souvent sur les feuilles des arbres dont elle a la couleur; elle y grimpe au moyen des pelottes visqueuses de ses doigts. On la nourrit souvent dans un bocal rempli d'eau, pour servir de baromètre. Comme les autres batraciens, elle passe

l'hiver sans manger ni respirer, enterrée dans la vase des fossés. Aux approches de la pluie, le mâle fait entendre un croassement très-fort.

On la trouve dans les plantations humides autour de Troyes, etc. (A. C.)

Genre Alytes.

Le Crapaud accoucheur. *Alytes obstetricans.* (Wag.)

On l'a nommé *accoucheur*, parce le mâle aide la femelle à pondre ses œufs, qu'il enlace à ses pieds de derrière pour les porter dans l'eau, où il les féconde, et où les têtards doivent éclore. Le soir le mâle fait entendre par intervalle une voix qui ressemble à une très-petite clochette. Le son en est clair et n'a rien de désagréable, il me semble rendu par la syllabe *clock*. Cette espèce est très-petite, et les individus que j'ai trouvés aux environs de Paris sont tous bien plus petits encore que ceux de notre département.

On le trouve le long des murs, dans l'arrondissement de Bar-sur-Seine. (A. C.)

Genre Pelobates.

Le Crapaud brun. *Pelobates fuscus.* (Wag.)

Ce genre est bien caractérisé par l'ergot corné et tranchant qui arme le talon des pieds, et qui lui sert sans doute à creuser son trou.

Le Pelobate brun répand, quand on le saisit, une odeur d'ail qui fait pleurer. Au mois d'avril on le trouve accouplé dans les mares; l'été, c'est dans les bois marécageux qu'on le rencontre. Je l'ai rapporté de Lusigny. (R. R.)

Genre Bombinator.

Le Crapaud sonnant. *Bombinator igneus.* (Merr.)

Ou *Bufo bombinus.* (Daud.)

L'épithète d'*igneus* (couleur de feu) lui a été donnée à cause de son ventre jaune-orangé marqué de marbrures bleu foncé. Quand on le touche, il retourne ses membres au-dessus de son dos de la manière la plus singulière. Il fraie dans l'été. On en trouve toujours plusieurs réunis dans les mares argilleuses, d'où il sort peu et où il fait entendre la voix caractéristique qui l'a fait appeler *sonnant*. (C. C. dans l'arrondissement de Bar-sur-Seine.)

Genre Bufo.

Le Crapaud commun. *Bufo vulgaris*. (Laur.)

Le *Bufo cinereus* (Daud. et Risso.) et le *Bufo rœselii* (Latreil, Daud. et Riss.) ne sont que des variétés locales et accidentelles, suivant MM. Duméril et Bibron.

Son gros corps trapu, couvert de verrues, cause le dégoût; après une pluie on le rencontre dans les lieux obscurs et dans les bois. Pendant la sécheresse il se retire dans des trous en terre. (C. C. partout.)

On parle souvent de crapauds vivants trouvés dans des pierres, dans des trous d'arbres sans communication extérieure. Ce fait extraordinaire est exact et a été vérifié bien des fois ; avec quelques précautions on peut même le simuler artificiellement. M. Des Etangs m'a dit avoir trouvé dans une carrière de Montgueux le moule d'un crapaud ainsi enfermé.

Les crapauds sont innocents en ce qu'ils n'ont pas de venin agissant sur le sang comme celui de la vipère, mais l'humeur laiteuse et jaunâtre, qui exsude de leur peau et concourt au travail de la respiration, doit donner de mauvaises propriétés à l'eau, puisque cette liqueur peut faire mourir de petits animaux. Nous pensons que la répugnance qu'il inspire n'est pas sans fondement, et nous avons éprouvé que sa salive, le liquide qu'il éjacule

quand on le tourmente, et l'humeur de sa peau causent sur les membranes muqueuses un sentiment de brûlure, et y déterminent des phlyctènes, comme le ferait l'euphorbe réveille-matin : l'humeur même des grenouilles, et surtout celle de la rainette des arbres, cause sur les lèvres et les yeux un prurit désagréable.

Quelquefois, pendant l'été, quand une petite pluie chaude succède à une grande sécheresse, on voit des quantités innombrables de petits crapauds et de petites grenouilles couvrir les chemins, et il ne manque pas de gens crédules qui croient que ces reptiles tombent d'un nuage, enfin que c'est une véritable *pluie de crapauds*. Ils prétendent que c'est le vent qui a emporté les œufs avec l'eau des marais ; mais ils n'expliquent pas comment peut se comporter le têtard après son éclosion dans l'air, ni sa transformation en petit crapaud, quand il tombe à terre. Autrefois on allait même jusqu'à croire à une *génération spontanée*. Il est bien plus sage de penser tout simplement que ces petits animaux, qui se tenaient cachés par la sécheresse, sortent par milliers de leur retraite, attirés par l'humidité. Ce grand nombre n'est pas étonnant, car on connaît l'immense quantité d'œufs que pondent les femelles. Reste à répondre à ceux qui disent avoir reçu sur leurs vêtements de ces reptiles qui ne pouvaient par conséquent sortir de terre : il est probable que c'étaient alors de jeunes rainettes qui ont l'habitude de se tenir sur les arbres, et que l'orage faisait tomber. J'ai déjà vu deux fois de ces apparitions si nombreuses de crapauds ; une sur un petit chemin de Pont-Sainte-Marie, et l'autre dans les Tauxelles, dans des endroits marécageux et après une pluie d'orage. De plus, j'ai vu un fait analogue aux Riceys ; mais cette fois c'étaient des salamandres et des tritons qui couvraient la route, après une pluie qui succédait à une forte sécheresse, et je n'ai pas es-

sayé d'expliquer ces faits au moyen d'un nuage. Il me paraît plus naturel de penser que ces reptiles, cachés dans la terre, venaient absorber l'humidité dont ils étaient privés depuis long-temps.

Le Crapaud vert. *Bufo viridis.* (Laur.)

D'après l'Erpéthologie de MM. Duméril et Bibron, c'est le même que le crapaud des joncs, *Bufo calamita.* (Laur.)

Les auteurs en avaient fait deux espèces, suivant qu'il avait ou qu'il n'avait pas une raie dorsale jaune. En effet, cette ligne jaune est peu apparente chez quelques individus.

Il habite toutes nos contrées; en mai, pendant l'accouplement, il se trouve en abondance dans les fossés de la garenne de Prédillon (nord-ouest de Troyes). Pendant l'été on le rencontre dans les décombres, les carrières, et en haut des collines, sous les pierres. (C.)

2e FAMILLE. — *LES URODÈLES* (*ou ayant une queue.*)

Genre Salamandra.

La Salamandre terrestre. *Salamandra maculosa.* (Laur.)

Elle est noire avec des taches irrégulières jaune-vif sur le dos. Cette espèce, que le blason figurait dans ses écussons, est célèbre par la faculté qu'on lui attribuait de résister aux flammes. Elle habite sous les pierres, dans les bois et les murs humides des vergers. Elle ne va à l'eau que pour y déposer ses têtards. (R. R. à Bouilly, Estissac; mais A. C. à Bar-sur-Seine, à Ricey.)

Genre Triton.

La Salamandre crétée. *Triton cristatus.* (Laur.)

Ainsi nommée, parce que le mâle porte une crête dentelée très-haute tout le long du dos, mais seulement au temps de l'amour. Le ventre est orangé avec des taches noires.

Les tritons possèdent à un haut degré la faculté de reproduire de nouveaux membres pour remplacer ceux qui leur ont été enlevés, et ils peuvent même être surpris et renfermés dans la glace sans périr.

Cette espèce habite les mares des bois et les eaux croupissantes de tout le département. Pendant l'été on la trouve quelquefois à terre. (C. C. mares de Prédillon, de Saint-Martin, de Villechétif, de Montgueux, de Saint-Germain, de Bar-sur-Seine, etc.)

La Salamandre marbrée. *Triton marmoratus.* (Cuv.)

Elle a la peau chagrinée, comme la précédente, à laquelle elle ressemble ; mais on la distingue par les taches irrégulières qui l'ont fait nommer *marbrée*, et par son ventre rougeâtre pointillé de blanc. Le mâle porte, pendant le mois de mai, une crête qui est bientôt remplacée par une ligne rouge.

Elle habite l'eau pour la reproduction, et l'été on la trouve sous les pierres, dans les lieux humides, les bois. (R. R.)

Genre Lissotriton.

La Salamandre ponctuée. *Lissotriton punctatus.* (Bell.)

Ou *Salamandra punctata.* (Latr.)

Le nouveau genre *Lissotriton* a été créé par Thomas Bell pour les tritons à peau lisse, les précédents ayant la peau chagrinée.

Le Lissotriton ponctué est ainsi nommé, à cause des taches arrondies, noirâtres, dont son corps verdâtre est parsemé. Le mâle seul porte une crête festonnée.

Il se trouve dans les mares d'eau stagnante, dans les rouissoirs au chanvre, où on le voit se promener par paires. (C. C.)

La Salamandre à ceinture. *Lissotriton alpestris.* (Ch. Bonap.)

Ou *Salamandra cincta.* (Latr.)

Sur ses flancs elle présente une rangée longitudinale de petits points noirs, d'où son nom assez impropre, car il semble indiquer une rangée transversale. Le dos du mâle, à peine crété, est pendant le mois de mai d'un beau bleu ardoisé, et son ventre est d'un orangé vif; mais ces couleurs disparaissent bientôt dans l'alcool.

On la trouve dans les fossés remplis d'eau, sur les coteaux de Bar-sur-Seine. (A. C.)

La Salamandre palmipède. *Lissotriton palmipes.* (Bell.)

Ou *Salamandra palmipes.* (Latr.)

Le mâle porte l'indice de trois crêtes sur le dos, et un petit filet termine sa queue. Les doigts sont réunis par une membrane ; mais ce caractère varie avec l'âge. Je ne l'ai encore observée que dans les sources et les fossés stagnants de l'arrondissement de Bar-sur-Seine, et jamais à terre. (A. R.)

Observation. Tous les reptiles (soit salamandres, soit serpents) que des personnes trop crédules ou d'ignorants charlatans prétendent exister dans l'estomac de quelques malades, sont bien certainement des êtres chimériques dont la présence n'a jamais pu être prouvée. Cette fable est inventée par l'ignorance, par la jonglerie, ou, si elle est avancée de bonne foi, elle repose sur des observations trop légèrement faites. Comment peut-on admettre un fait si contraire aux lois de la nature des animaux? Cependant ce préjugé est assez répandu dans le vulgaire.

4me CLASSE. — Les Poissons.

1o. A SQUELETTE OSSEUX.

1er Ordre.	Les Acanthoptérygiens,	5
2e Ordre.	Les Malacoptérygiens-Abdominaux,	23
3e Ordre.	Les Malacoptérygiens-Subrachiens,	1
4e Ordre.	Les Malacoptérygiens-Apodes,	1